

REGION NOUVELLE AQUITAINE
(AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES)

DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

SEVT

**SYNDICAT D'EAU
DU VAL DU THOUET**

**PROCES-VERBAL
DU
BUREAU SYNDICAL**

SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2023

ANNEE 2023 – N°1

Sommaire

PROGRAMME RE-SOURCES	4
1- PRESENTATION DES ACTIONS 2023 ET PROGRAMME 2024	4
2- ANIMATION 2024 : DEMANDES DE SUBVENTIONS	5
3- ACTIONS 2024 : DEMANDE DE SUBVENTIONS	6
LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES	7
ANNEXES	8

Département
Des Deux-Sèvres

République Française

Arrondissement
De Bressuire

S E V T

Siège :
2 Rue Marcel Morin
79100 THOUARS CEDEX
Tél. 05.49.66.01.06

SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU SYNDICAL
SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le treize du mois de novembre le Bureau Syndical dument convoqué s'est réuni en son siège social sous la présidence de Monsieur Bernard GAUFFRETEAU, Président.

Date de la convocation : 3 novembre 2023	Nombre de délégués en exercice : 13 Présents : 11 Absents excusés : 2 Absents : 0 Votants : 11
--	--

PRESENTS : M. BARREAU Dominique ; M. CHEVALLIER Jérémy ; DORET Michel ; M. GAUFFRETEAU Bernard ; M. JOZEAU Jacky ; M. NERBUSSON Joël ; M. PILLOT Jean ; M. POUPIN Pascal ; Mme RICHARD Françoise ; M. SOULARD Claude ; M. THOMAS Patrice.

ABSENTS EXCUSES : M. AUBRUN Thomas ; Mme BAUDELLOT Chantal.

ABSENTS :

Secrétaire de séance : M. JOZEAU Jacky.

ORDRE DU JOUR

PROGRAMME RE-SOURCES

1. Présentation des actions 2023 et programme 2024
2. Animation 2024 : demande de subventions
3. Actions 2024 : demande de subventions

QUESTIONS / INFORMATIONS DIVERSES

Madame RIDOUARD Carole procède à l'appel des délégués.

Le quorum étant atteint, la séance peut commencer.

Secrétaire de séance : Monsieur JOZEAU Jacky.

Personne n'ayant de remarque à formuler, le procès-verbal du 10 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

PROGRAMME RE-SOURCES

1- PRESENTATION DES ACTIONS 2023 ET PROGRAMME 2024

Mme JOUOT Charlotte responsable du service environnement a abordé les points suivants :

- ✓ Points d'actualités
 - Qualité de l'eau
 - ZPAAC sur l'AAC des Lutineaux
 - AFAFE Lutineaux (bilan foncier et calendrier)
- ✓ Bilan actions 2023
 - Axe 1 : Couvrir les sols
 - Mise à disposition de semences
 - RDV des couverts
 - Axe 2 : Diversifier les assolements
 - Sensibilisation aux cultures associées
 - Axe 3 : Consolider les élevages
 - Soutien économique élevage
 - Journées collectives
 - Semences/suivi
 - Axe 4 : Favoriser les changements de pratiques et de systèmes
 - Soutien économique
 - Axe 5 : Protéger les zones sensibles
 - Axe 6 : Communication
 - Sensibilisation aux cultures associées
 - Soutien économique élevage
- ✓ Prévisionnel actions 2024
- ✓ Budget 2024 / délibérations
- ✓ Questions diverses

Le PowerPoint de présentation est joint en annexe au présent PV.

Interventions :

ZPAAC des Lutineaux

M. DORET demande si les parcelles concernées par la ZPAAC des Lutineaux sont des terres à céréales ou d'élevage.

Mme JOUOT lui répond que ce sont des terres destinées à la grande culture.

M. DORET souhaite savoir si des aides sont versées aux agriculteurs lors de la mise en place des actions.

Mme JOUOT répond qu'effectivement dès lors qu'il s'agit d'une action volontaire (couverts végétaux, épandages, rotation, implantation de bandes enherbées, plantations de haies).

M. CHEVALLIER s'interroge sur le déroulement des contrôles étant donné le contexte météorologique que nous avons depuis plusieurs années. Il précise que les agriculteurs sont dans l'incapacité de respecter leurs engagements compte-tenu des aléas climatiques rencontrés et ceux à venir.

Mme JOUOT lui répond que ces questions devront être posées lors de la réunion prévue lundi 20 novembre qui a pour objet la présentation de l'arrêté de ZPAAC des Lutineaux aux agriculteurs.

M. GAUFFRETEAU rappelle que le SEVT n'est pas maître d'œuvre sur la ZPAAC des Lutineaux ni pour l'aménagement foncier. Pour la ZPAAC il s'agit de la DDT et le département agit en qualité de maître d'œuvre pour l'aménagement foncier.

Couverts végétaux :

M. THOMAS demande ce qu'il en advient des couverts végétaux.

Mme JOUOT lui répond que sur Seneuil les couverts végétaux vont être consommés par les moutons en plein champ, sinon ils sont détruits. Ils pourront aussi à l'avenir être valorisés en matière énergétique (méthanisation).

Mise à disposition de matériel par une CUMA départementale :

M. CHEVALLIER s'interroge sur la gestion de la disponibilité du matériel et ses contraintes.

Mme JOUOT lui répond que l'idée est d'avoir 12 matériels qui tourneront à raison de 2 par syndicat d'eau et par an. Seuls les agriculteurs adhérents et cotisant à la CUMA départementale pourront en bénéficier. Les modalités d'emprunt ne sont pas encore définies. A ce jour le projet n'est pas totalement abouti et des discussions, des décisions seront à prendre par les collectivités.

BS-DE-23-001

7.5

2- ANIMATION 2024 : DEMANDES DE SUBVENTIONS

Les deux territoires Re-Sources du SEVT sont regroupés sous un seul contrat territorial Thouarsais/Seneuil. L'animation du contrat est assurée par deux équivalents temps plein pour coordonner et mettre en place les actions sur les trois AAC du Pays Thouarsais (Pas de Jeu – Ligaine – Lutineaux) et pour l'AAC des sources de Seneuil. L'animation permet aussi le suivi administratif, financier et la gestion de la gouvernance du programme.

Les financeurs concernés sont l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (60%) et le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine (20%). Un autofinancement à hauteur de 20% reste à la charge du SEVT (et du SVL pour l'animation concernant la partie thouarsaise).

Pour l'année 2024, la dépense liée à l'animation du programme Re-Sources Thouarsais/Seneuil est de 112 000 € HT (salaires et charges + frais de fonctionnement).

La demande de subvention pour chaque partenaire est précisée ci-dessous :

Origine	Nature	Taux	Montant (en € HT)
Agence de l'Eau Loire-Bretagne	Subvention	60%	67 200 €
Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine	Subvention	20%	22 400 €

Il est demandé au Bureau d'autoriser M. le Président à solliciter auprès des partenaires financiers une participation pour l'animation sur l'année 2024.

- Vu l'exposé du Président ;

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ AUTORISE le Président à solliciter auprès des partenaires financiers : l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, une participation financière pour les dépenses d'animation du programme Re-Sources des bassins d'alimentation des captages du Thouarsais et de Seneuil au titre de l'année 2024 ;
- ✓ AUTORISE le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

3- ACTIONS 2024 : DEMANDE DE SUBVENTIONS

En 2024, le SEVT entame la cinquième année du programme d'actions Re-Sources Thouarsais/Seneuil, afin de poursuivre les démarches de protection de la qualité de l'eau mises en place sur ces territoires.

Les montants sont en € HT.

	Montant prévisionnel 2024	Agence de l'eau Loire-Bretagne		Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine		Conseil Départemental des Deux-Sèvres		Autofinancement SEVT / SVL
		Taux d'aides	Aides prévisionnelles	Taux d'aides	Aides prévisionnelles	Taux d'aides	Aides prévisionnelles	
Axe 1 Couvrir les sols	16 750,00 €	50%	8 375,00 €	10%	1 675,00 €	0%	0,00 €	6 700,00 €
Axe 2 Diversifier les assolements	6 000,00 €	50%	3 000,00 €	10%	600,00 €	0%	0,00 €	2 400,00 €
Axe 3 Consolider les élevages de ruminants en améliorant leur autonomie	29 000,00 €	50%	7 556,00 € <i>plafonné</i>	10%	350,00 €	0%	0,00 €	21 094,00 €
Axe 4 Favoriser les changements de pratiques et de systèmes	6 080,00 €	50%	3 040,00 €	10%	608,00 €	0%	0,00 €	2 432,00 €
Axe 5 Protéger les zones sensibles								
<i>Veille foncière</i>	3 000,00 €	50%	1 500,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	1 500,00 €
<i>Acquisitions foncières</i>	100 000,00 €	50%	50 000,00 €	10%	10 000,00 €	20%	20 000,00 €	20 000,00 €
<i>Travaux sur les gouffres</i>	40 000 €	50 %	20 000 €	0%	0,00 €	20%	8 000,00 €	12 000,00 €
<i>Aménagement foncier Lutineaux (marché de géomètre)</i>	242 895,25 €	50 %	121 447,75 €	0 %	0,00 €	25%	60 723,75 €	60 723,75 €
<i>Etude fonctionnement champ captant Seneuil</i>	30 000 €	50 %	15 000,00 €	10 %	3 000,00 €	0 %	0,00 €	12 000,00 €
Axe 6 Communication	18 000,00 €	60%	10 800,00 €	20%	3 600,00 €	0%	0,00 €	3 600,00 €
Axe 8 Suivre la qualité de l'eau	14 000,00 €	50%	7 000,00 €	10%	1 400,00 €	0%	0,00 €	5 600,00 €
TOTAL	505 725,25 €		247 718,75 €		21 233,00 €		88 723,75 €	148 049,75 €

Les montants pour les acquisitions foncières, l'étude relative à l'amélioration du champ captant de Seneuil et les travaux sur les gouffres sont donnés à titre indicatif. Des demandes spécifiques plus précises concernant ces dossiers seront faites ultérieurement auprès des financeurs (les pourcentages de financements prévisionnels pourront être différents de ceux indiqués dans le tableau).

Il est demandé au Bureau d'autoriser M. le Président à solliciter auprès des partenaires financiers une participation aux actions de l'année 2024.

- Vu l'exposé du Président ;

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ AUTORISE le Président à solliciter auprès des partenaires financiers : l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et le Conseil Départemental des Deux-Sèvres une participation financière pour les actions 2024 du programme Re-Resources des bassins d'alimentation des captages du Thouarsais et de Seneuil.
- ✓ AUTORISE le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

Interventions :

Plan de gestion des haies :

M. POUPIN souhaite savoir en quoi consiste le plan de gestion des haies.

Mme JOUOT lui répond qu'il s'agit d'un diagnostic qui recense l'ensemble des haies de l'exploitation (linéaire, type de haies, individus – arbres de haut jet, têtard, etc. - essences) afin d'assurer la bonne gestion et la valorisation de ces haies.

Financements des actions :

L'ensemble des élus regrettent le faible engagement financier de la Région et du Département. Ils s'accordent pour dire qu'il ne sera pas possible de répercuter la différence sur le prix de l'eau et par conséquent sur les abonnés.

Toutefois M. GAUFFRETEAU précise que le SEVT va devoir faire face à des dépenses obligatoires telles que :

- Les investissements à l'usine de Taizé et aux Sources de Seneuil,
- La mise en œuvre du PGSSE (Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau).

Il faut également tenir compte de la diminution des consommations de l'eau des abonnés.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole,
La séance est levée.

A Thouars, le 21/11/2023

Le secrétaire de séance,
M. DORET Michel



Le Président,
Bernard GAUFFRETEAU



LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES

N°	Nomenclature acte	Objet
BS-23-001	7.5	Programme Re-Resources – Animation 2024 : demandes de subventions
BS-23-002	7.5	Programme Re-Resources – Actions 2024 : demandes de subventions

ANNEXES



Bureau du SEVT

13 NOVEMBRE 2023
SIÈGE DU SEVT



Ordre du jour



- Points d'actualité
- Bilan actions 2023
- Prévisionnel actions 2024
- Budget 2024 / Délibérations
- Questions diverses



Château d'eau de Laire – Pas de Jeu

Points d'actualités



Qualité de l'eau

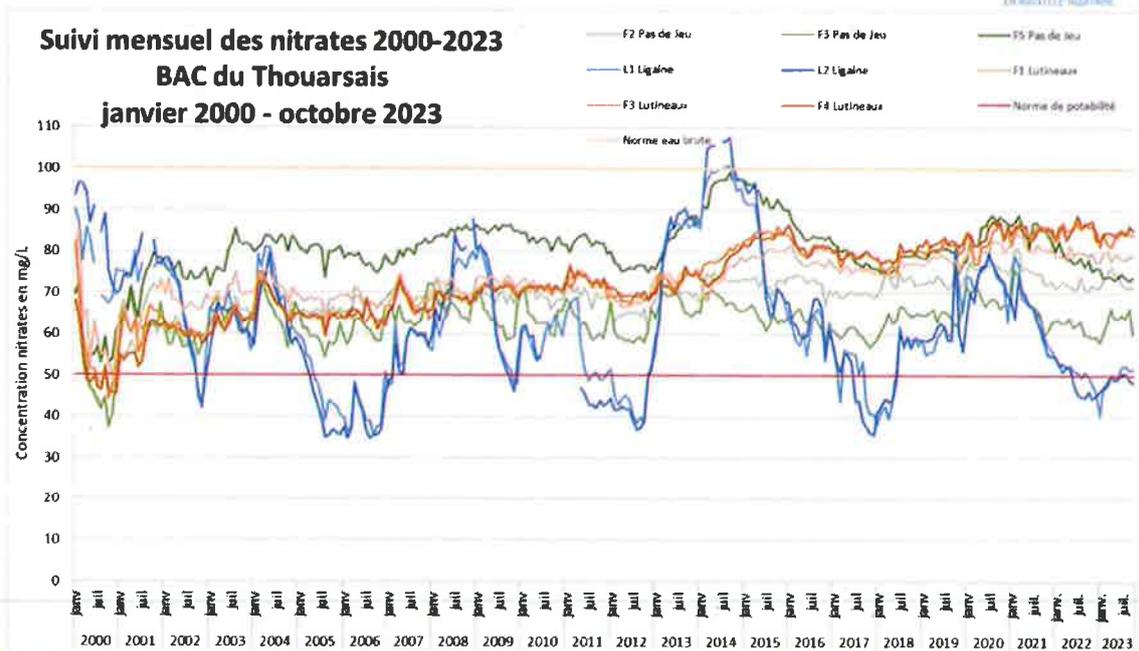
ZPAAC sur l'AAC des Lutineaux

Evolution de l'assolement

AFAFE Lutineaux (bilan foncier et calendrier)

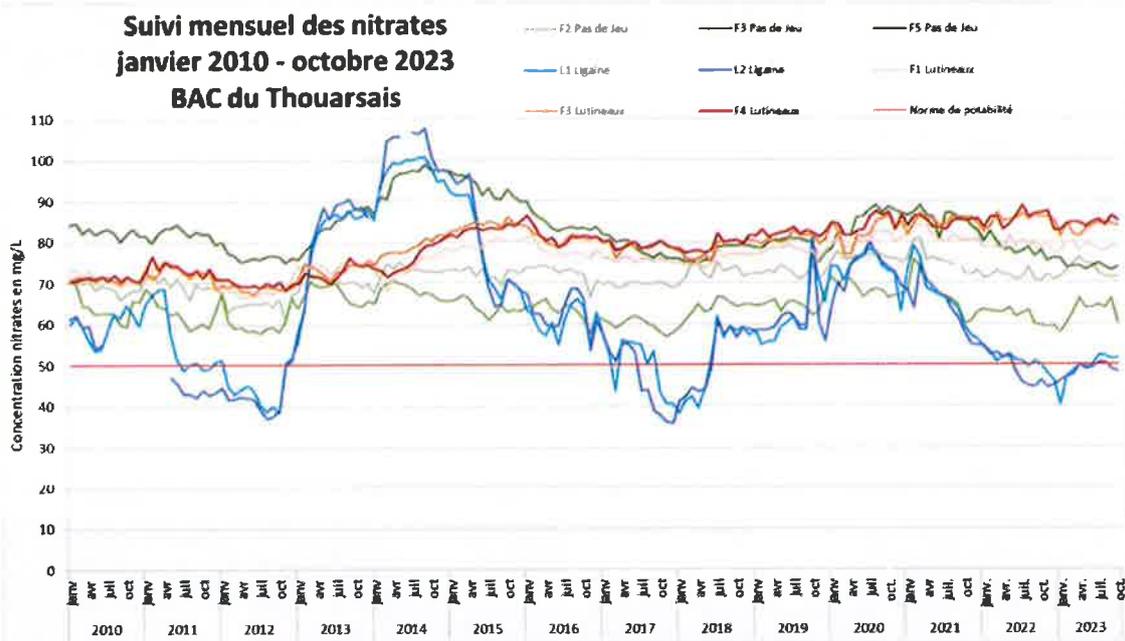


Qualité de l'eau – Thouarsais Nitrates



Qualité de l'eau – Thouarsais

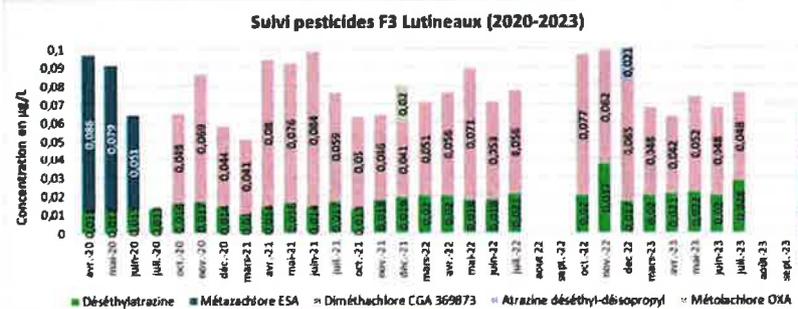
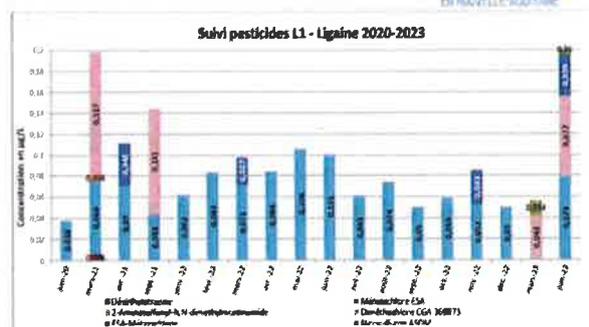
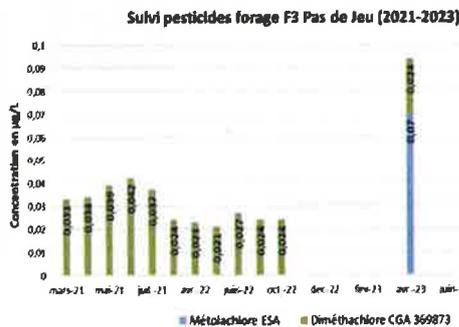
Nitrates



Qualité BAC Thouarsais → ZPAAC BAC Lutineaux → Revision DUP → AFAFE Lutineaux → Qualité BAC Seneuil → Aménagements gouffres BAC Seneuil

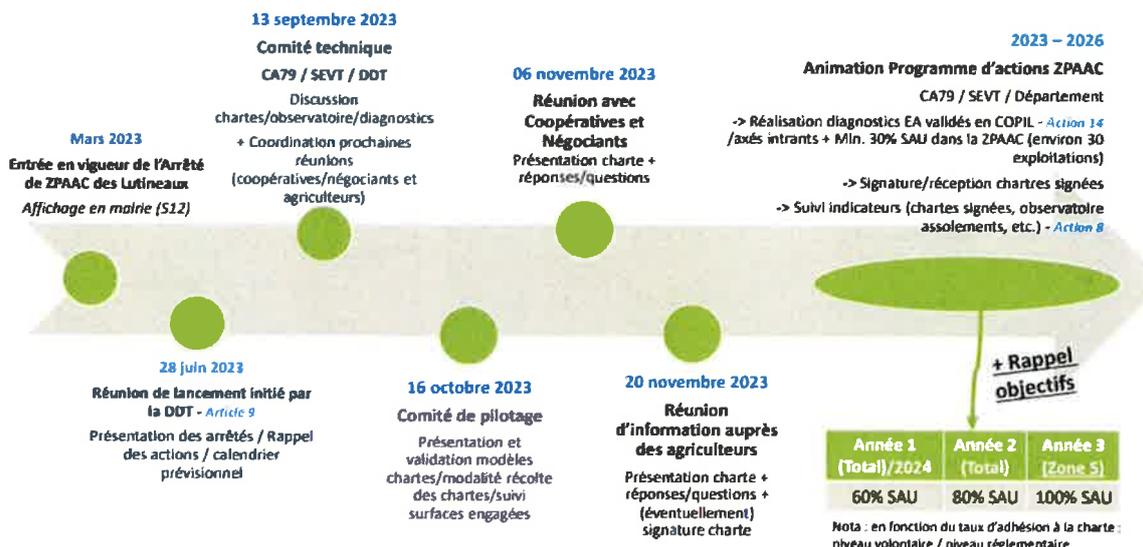
Qualité de l'eau – Thouarsais

Pesticides - forages

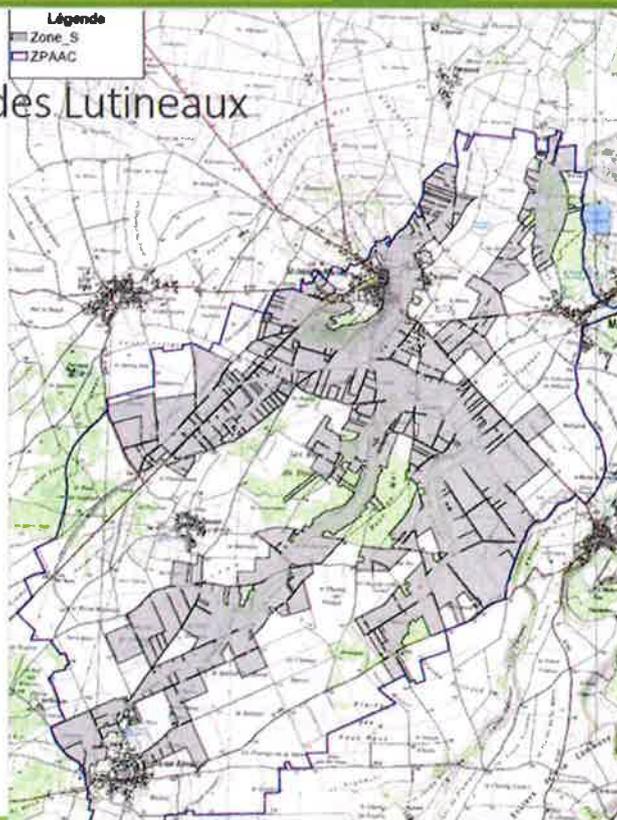


Qualité BAC Thouarsais → ZPAAC BAC Lutineaux → Revision DUP → AFAFE Lutineaux → Qualité BAC Seneuil → Aménagements gouffres BAC Seneuil

ZPAAC BAC des Lutineaux État d'avancement



ZPAAC AAC des Lutineaux

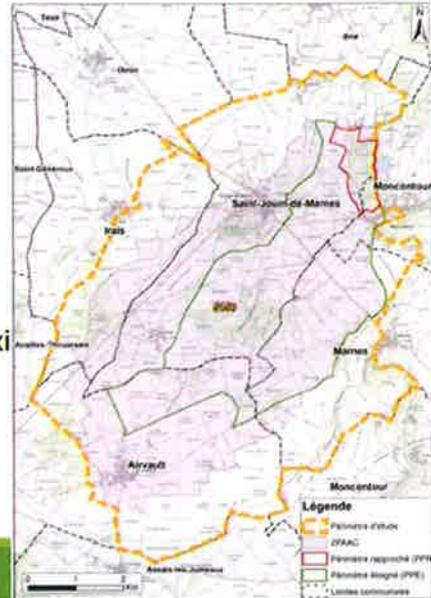


Aménagement foncier Lutineaux



• Bilan foncier 2023 (mise en réserve) :

Mise en réserve	Surface	Coût (hors frais SAFER + notarié)	Coût total
2016 à 2020	34ha 92a 66ca	132 353,41 €	140 610,71 €
2022	4ha 39a 54ca	15 199,58 €	16 753,58 €
2023 (au 08/11/2023)	16ha 64a 20ca	57 601,73 €	65 036,73 €
TOTAL	55ha 96a 40ca	205 154,74 €	222 401,02 €



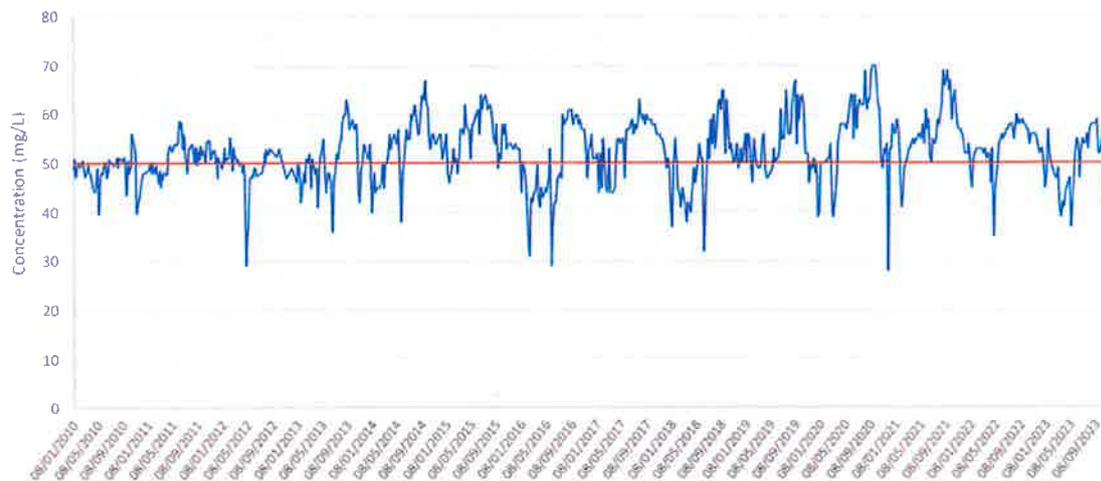
- ⇒ Cession petites parcelles : potentielle de 18 ha maxi
- ⇒ Vente en cours



Qualité de l'eau – AAC Seneuil Nitrates



Suivi des taux de nitrates 2010 - 2023
Sources de Seneuil



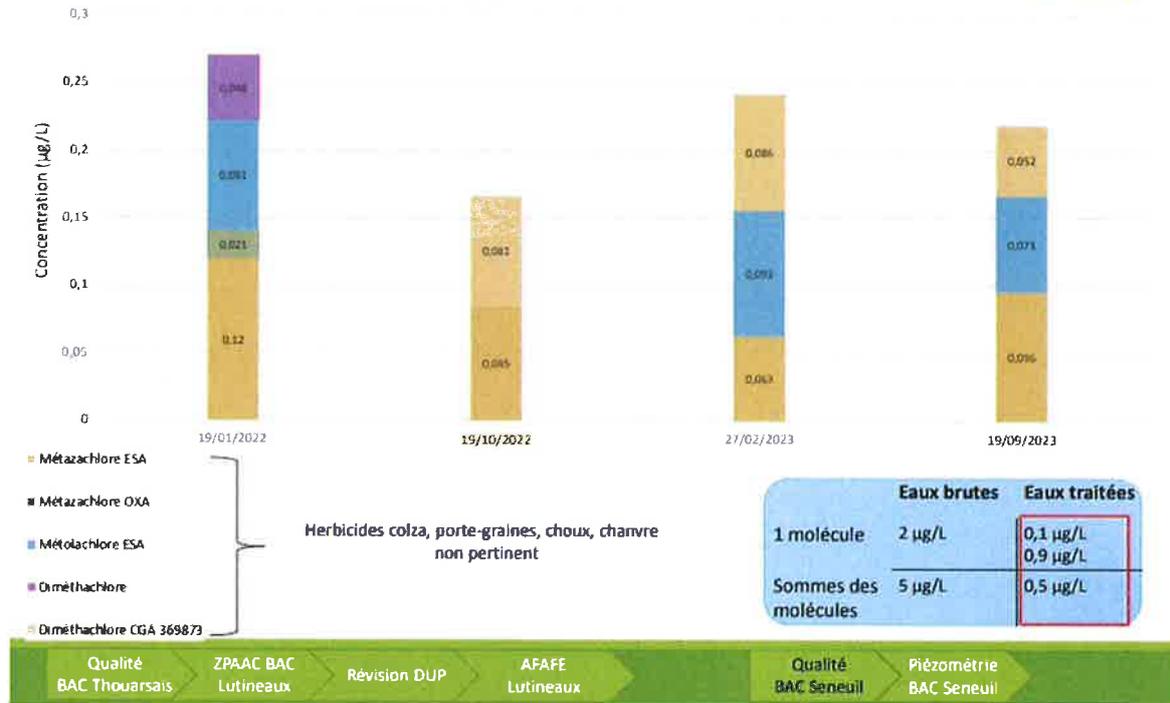
-> Flux transit de mai à septembre versus dilution hivernale



Qualité de l'eau – Seneuil Pesticides



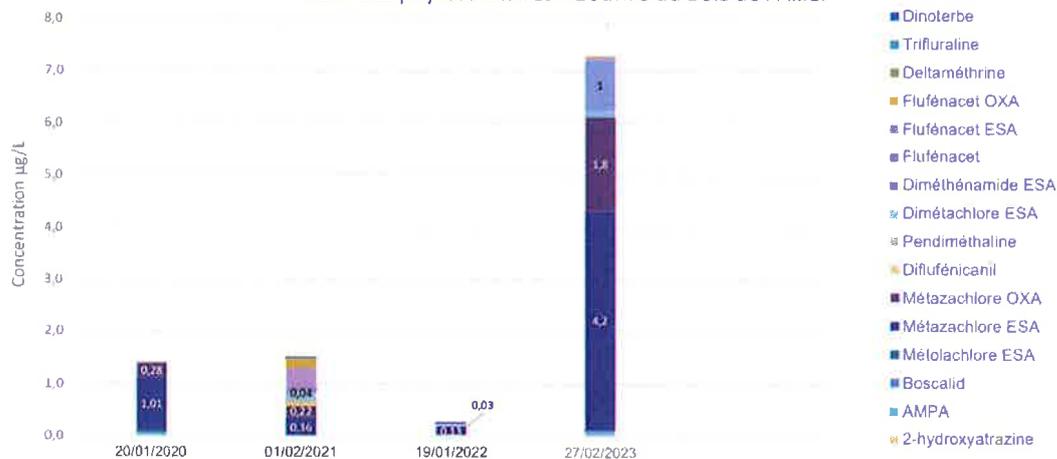
Suivi des phytosanitaires - source de Seneuil



Qualité de l'eau – Seneuil Pesticides => bois de l'Allier



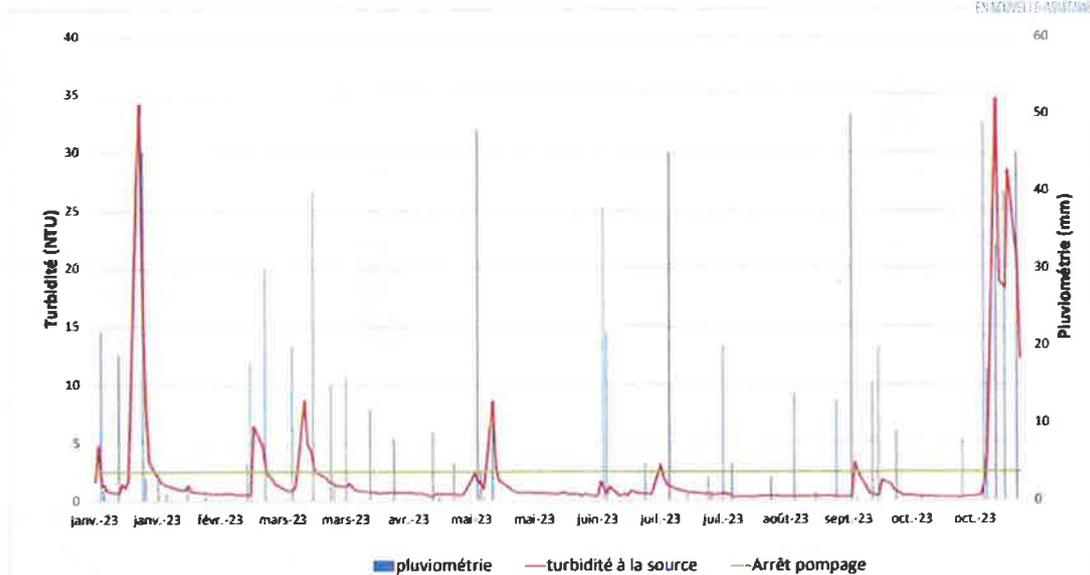
Suivi des phytosanitaires - Gouffre du Bois de l'Allier



2023 : 7 résidus pesticides
Nitrates : 74,3 mg/L
Flufenacet : herbicides pré / post-levé céréales d'hiver



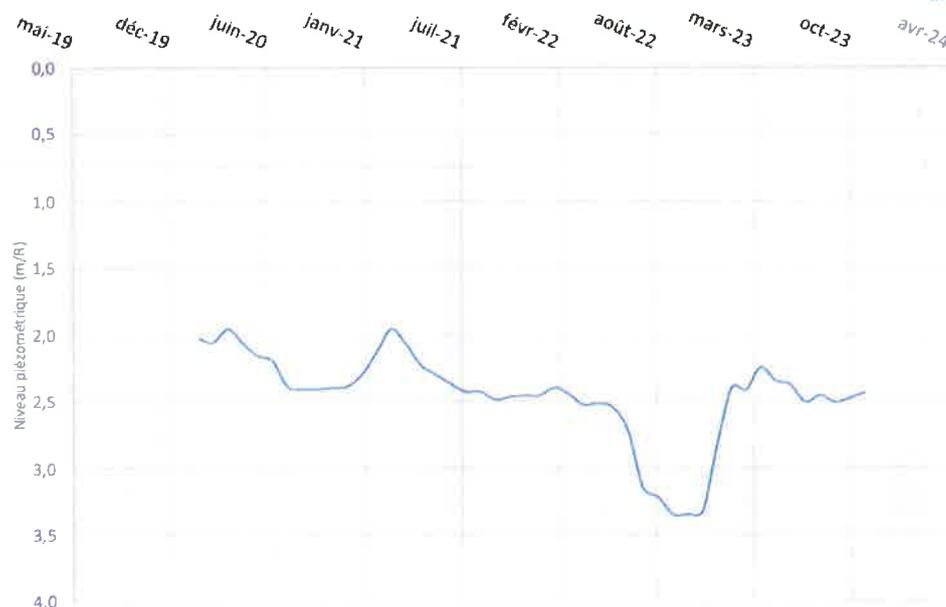
Turbidité station de pompage Seneuil



- Seuil d'arrêt 2,5 NTU
- Maxi 2023 : 60 NTU -> +100 mm le fin octobre 2023

Qualité BAC Thouarsais ZPAAC BAC Lutineaux Révision DUP AFAFE Lutineaux Qualité BAC Seneuil Aménagements gouffres BAC Seneuil

Piézométrie janvier 2020 – octobre 2023 Station de pompage Seneuil



Qualité BAC Thouarsais ZPAAC BAC Lutineaux Révision DUP AFAFE Lutineaux Qualité BAC Seneuil Piézométrie BAC Seneuil



Bilan actions 2023

Prévisionnel actions 2024



Axe 1: couvrir les sols

2.1 : mise à disposition de semences

2023

- Mise à disposition de semences pour **couverts végétaux courts**
 - 5 agriculteurs : 4 Thouarsais / 1 Seneuil
 - **25 ha semés** ≈ 970 € HT => coût HT hectares entre 37 € et 43 €
 - Fournisseurs : TERRENA / VSN

BAC	Moutarde Blanche	Moutarde d'Abyssinie	Radis fourrager	Coût/ha
Lutineaux	X	X	X	37,70 €
Pas-de-Jeu	X	X	X	43,20 €
Pas-de-Jeu	X	X	X	37,70 €
Pas-de-Jeu	X	X	X	37,70 €
Seneuil	X	X	X	37,70 €



Axe 1: couvrir les sols

2.1 : mise à disposition de semences

2023

- Mise à disposition de semences pour **couverts végétaux longs (destruction après le 15/01)**
 - 4 agriculteurs : 3 Thouarsais / 1 Seneuil
 - 20 ha semés ≈ 700 € HT => coût HT hectare ≈ 35 €
 - Fournisseur : TERRENA (mélange Profil New)
 - Objectifs 2023 : 150 ha pour 30 exploitations

BAC	Vesce du Bengale	Phacélie	Trèfle A.	Coût/ha
Pas-de-Jeu	X	X	X	35,00 €
Pas-de-Jeu	X	X	X	35,00 €
Pas-de-Jeu	X	X	X	35,00 €
Seneuil	X	X	X	35,00 €



Axe 1: couvrir les sols

1.1 : RDV des couverts

Vous êtes agriculteur·trice sur un bassin Re-Sources ?



Les couverts végétaux dans leur plus simple appareil

De nombreux lots à gagner !

Plus d'informations dans le règlement complet disponible ici ou en écrivant à concoursphotos@pallmail.com

Catégorie Couvert « Interculture longue »

Des bons pour des interventions d'experts agronomes ou de prestation expérimentale de semis/destruction mécanique de couverts, des semences de couverts et de plantes compagnes, des abonnements à Agri79 et à TCS, des livres, etc...

15 participants au total tous bassins confondus !

Catégorie Couvert « Extra »
(Interculture courte, couvert pérenne, maïs, couvert permanent associé à une culture, etc.)

Des bons pour des interventions d'experts agronomes ou de prestation expérimentale de semis/destruction mécanique de couverts, des semences de couverts et de plantes compagnes, des abonnements à Agri79 et à TCS, des livres, etc...

Pour participer, envoyez votre photo en indiquant : Nom, Prénom et localisation de la parcelle (commune) au 06 37 61 76 68 ou par mail à concoursphotos19@gmail.com du 14 octobre 2022 au 21 avril 2023.

Lots offerts par les partenaires des programmes Re-Sources et les structures productrices d'eau potable des Deux-Sèvres



Axe 1: couvrir les sols

1.1 : RDV des couverts

2023

2024

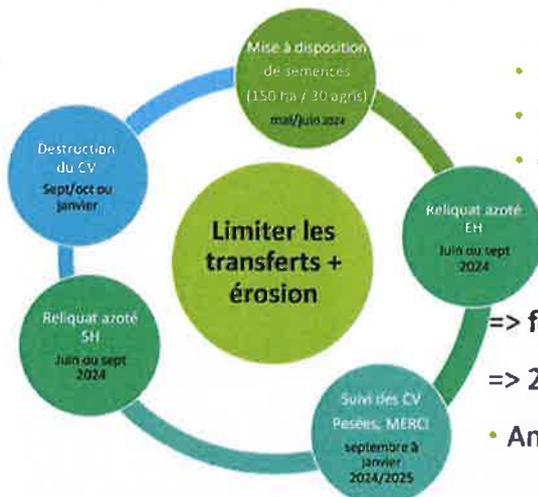
- Opération « Enterre ton slip » !
 - 6 agriculteurs participants (*sur 57 au total*) + restitution au « Campus Agri'nov » du Lycée agricole de Venours/restitution lors animation relative aux « fosses pédologiques ».



Axe 1: couvrir les sols

Actions 2.1 et 3

2024



- Choix d'un ou plusieurs couverts / espèces
- Essais semis avant récolte céréales à paille
- **Objectifs 2024 : 150 ha pour 30 exploitations**

Suivi des CV : pesées avec le logiciel MERCI

=> formation à l'utilisation du logiciel MERCI ?

=> 2 reliquats par parcelle (implantation/destruction)

- Animations collectives : ITK, destruction, démo ?



Axe 2 : diversifier les assolements

1. sensibilisation aux cultures associées

2.1 : MAD semences

2023

- Distribution de semences pour le colza associé
 - 6 agriculteurs : 3 Thouarsais et 3 Seneuil
 - 30 ha semés (coût/hectare : 56 à 60 €)
 - Fournisseur : VSN (LFA) et TERRENA (PC6)
 - **Objectifs : 75 ha pour 15 exploitations**

BAC	Trèfle A/ Fenugrec	Lentille	Fenugrec	Trèfle A.	Coût / Ha
Lutineaux	x				60,48 €
Ligaine	x				60,48 €
Lutineaux		x	X	X	56,00 €
Seneuil		x	x	x	56,00 €
Seneuil		x	x	x	56,00 €
Seneuil		x	x	x	56,00 €

- Animations collectives sur le **colza associé** avec Gilles SAUZET le 14/04/2023 et le 06/10/2023
=> 7 agriculteurs



Axe 2 : diversifier les assolements

2024

- Distribution de semences pour le **colza associé**
 - **Objectifs 2024 : 50 ha pour 10 exploitations**
- Animation collective sur le colza associé avec Gilles SAUZET printemps / hiver ?



Axe 2 : diversifier les assolements

2024

- **Filière chanvre :**
 - Projet avec chanvre Mellois
- **Filière miscanthus :**
 - Projet de filière énergie avec la CCT Thouarsais
- **Filière lavandin en réflexion**
- **Approvisionnement restauration collective céréales + légumineuses :**
groupe d'échanges animé CIVAM



Axe 3 : consolider les élevages

1 : soutien économique élevage



- Paiement pour Services Environnementaux (PSE) :
 - Année 2 => 7 agriculteurs Seneuil (17 exploitations)
 - Label Haie
 - Plan de Gestion Durable des Haies



Axe 3 : autonomie des élevages

2.1 : journées collectives

2023

- 19/10/2023 : caravane de l'élevage herbager :
 - Visite sur-semis, salle de traite mobile, VG SOL, démo de matériel
 - Mobilisation : au-secours !
- 17/11/2023 : journée ferme ouverte chez Loïc PILLOT / CIVAM

10H30 - 16H30:
ATELIERS TOURNANTS
 AVEC DES ATELIERS LE MATIN ET ATELIER D'APRÈS-MIDI

- 1. S'installer dans un système durable - Trouver sa place lors d'une association et réfléchir à un mode de commercialisation.
Matin uniquement
- 2. Engraisser et finir ses bovins à partir d'aliment fermier - Associations céréales protéagineux, fourrages riches et équilibrés.
- 3. Diversifier son assolement pour gérer le salissement tout en limitant le recours aux herbicides - Allonger ses rotations culturales, assurer la couverture de sol, valoriser ses effluents d'élevage.
- 4. Sécuriser son système fourrager tout en allongeant ses périodes de pâturages sur l'atelier avins - Mélanges multi-espèces, optimiser la pousse de l'herbe, allonger les périodes de pâturage.
Après-midi uniquement

Avec le soutien financier de : CIVAM, ÉCOPHYTO, ÉCOPHYTO, DEUX SEVRES, Auvergne-Aquitaine, Europe

- Semoir Gütler Seneuil : utilisation se poursuit



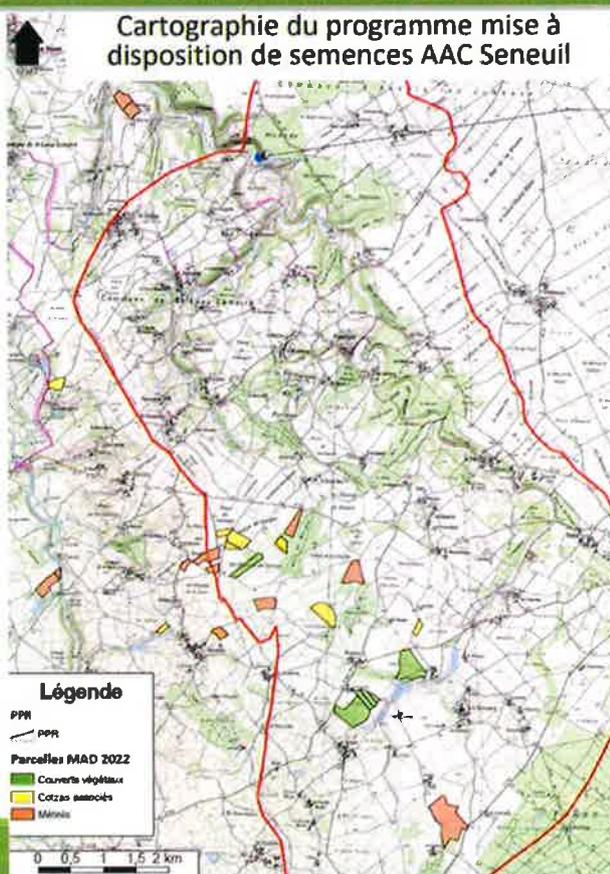
Axe 3 : autonomie des élevages

2.2 : semences/ suivi



Campagne 2022-2023

Cartographie du programme mise à disposition de semences AAC Seneuil



Axe 3 : autonomie des élevages

2.2 : semences/ suivi

2023

campagne 2023-2024



- Mise à disposition semences :

	Surfaces (Ha)	Nombres d'exploitants	Coût (€)
Méteils grains <small>Féverole – pois fourrager d'hiver</small>	15	3	
Méteils fourrager <small>Féverole – pois fourrager d'hiver Vesce commune – trèfle squarrosus</small>	25	5	
TOTAL	40	8	6 816 (=170 €/Ha)

- Prélèvements et analyses en laboratoire (Cap'Inov – 29) :
 - 7 exploitations
 - Budget : - €
- **Objectif : 40 ha pour 8 exploitations**
- Partenariat avec le Cébron : 25 ha pour 5 exploitations

Axe 3 : élevage – soutien économique

2024

- **Suivi des PSE :**
 - Calcul des indicateurs pour la campagne 2023-2024
 - Instruction des dossiers pour l'année 3
 - Label Haie
- Création d'une **association départementale** des syndicats producteurs d'eau potable -> PSE privés
- **Cycle méteil** : en association éleveurs du Cébron



Axe 4 : favoriser les changements de pratiques et de systèmes (AgroBio 79)

2023

- Journée INTERBACs le 13/10/2023 : GC (colza) => 2 participants
- 15/11/2023 : journée AB : filières GC, porcine, bovins / bilan de campagne / thématique de travail
- Optimisation gestion de l'azote : **Ecophyt'EAU** extension azote (CIVAM HB/MFR Sevr'Europ) le automne 2023 => 13 élèves



Axe 4: favoriser les changements de pratiques

2023

- 2 journées « agronomie » autour de l'ouverture de fosses pédologiques !
 - 14/03/2023 : 7 agriculteurs participants + 15 élèves MFR Sèvr'Europ
 - 18/09/2023 : 6 agriculteurs participants + 13 élèves de la MFR de Saint-Loup

Lundi 18 septembre 2023 / 9h00 - 17h00
 Matin : BAC Légalne et Lutineaux
 Après-midi : BAC Pas-de-Jeu

Re Sources Sevr'

« La fertilité des sols du diagnostic à la pratique », journée animée par Jean-Pierre SCHERER (pédologue MFR de Chauvigny)

Matin (9h00 - 12h00) :
 RDV 9h00 sur la parcelle ci-dessous (lien + mail) :



RDV 10h45 sur la parcelle ci-dessous (lien + mail) :



Barcel sur Airvaux

Plus d'informations, vous pouvez contacter :
 Clavia MOUCHEL, Animatrice programme - Re Sources -
 06 37 63 18 68 / clavia.mouchel@sevr79.fr



Axe 4 : favoriser les changements de pratiques – soutien économique

2023

- Bilan MAEC 2023-2027 :

Enveloppe réservataire : 404 000 € pour 5 ans sur BAC SEVT

- 3 diagnostics réalisés (réduction herbicides x2 / gestion ferti)
- 0 dossiers déposés



Axe 4 : favoriser les changements de pratiques et de systèmes

2024

- MAEC
- **Actions individuelles:** diagnostics et accompagnements (conventionnels et AB) => 30 DIE prévu dans le cadre de la ZPAAC
- Animation du groupe AB (points filières, réglementaires, suivi technique, etc.)
- autres thématiques possibles / opportunités : semis sous couverts (essais, REX),
- Journée pédologique Seneuil

Axe 4 / Axe 1 / Axe 3

2.2 : Mise à disposition de matériels

2024

- Mise à disposition de matériel : CUMA départementale
-> Choix des matériels : questionnaire envoyé

MATERIEL	PROPOSE PAR
Dériveur de bâches pour couverture du tas de fumier	SECO
Matériel de semis de couverts végétaux dans la culture en place (type DP12, 24, ou autre)	SECO
Robot désherbeur	M.Albert
baleuse chamvre	VICO
Semoir SD à disque Amazone primera (6 m)	4B
Houe rotative	4B
Semoir SD à dents John Deere 750 A (8m)	4B
Ecimeuse - récolteuse	SECO
Rouleau FACA 8m	SEVT
Pose de clôture mobile (yc consommable de clôture)	SEVT
broyeur sous clôture	SEVT et SECO
Herse étrille 12m	SEVT
Etrille rotative 12m	SEVT



Axe 5: protéger les zones sensibles

2023

2024

- Acquisitions de parcelles en zone sensible (Thouarsais et Seneuil 4Ha)
- Aménagements de gouffres ?
- Diagnostic de plantation de haies réalisés par la FDC 79 = plantation sur Seneuil ?
- Espace Naturel Sensible cirque Seneuil
- Rédaction de la stratégie foncière du SEVT -> mars 2024 ?
- Poursuite des aménagements fonciers



Axe 6 : communication

2023

- Mai 2023 : spectacle à la ferme « Mon père avait 3 vaches » - Festival Ah ?
- Septembre 2023 : participation au salon de l'élevage Parthenay
- Déc 2023 : animation avec des classes de collège à Lhoumois, Le Chillou, Gourgé : visite d'exploitation, échanges entre les agriculteurs et les collégiens
- Itinérance de l'exposition l'élevage à l'herbe en Gâtine



Axe 6: communication

2023

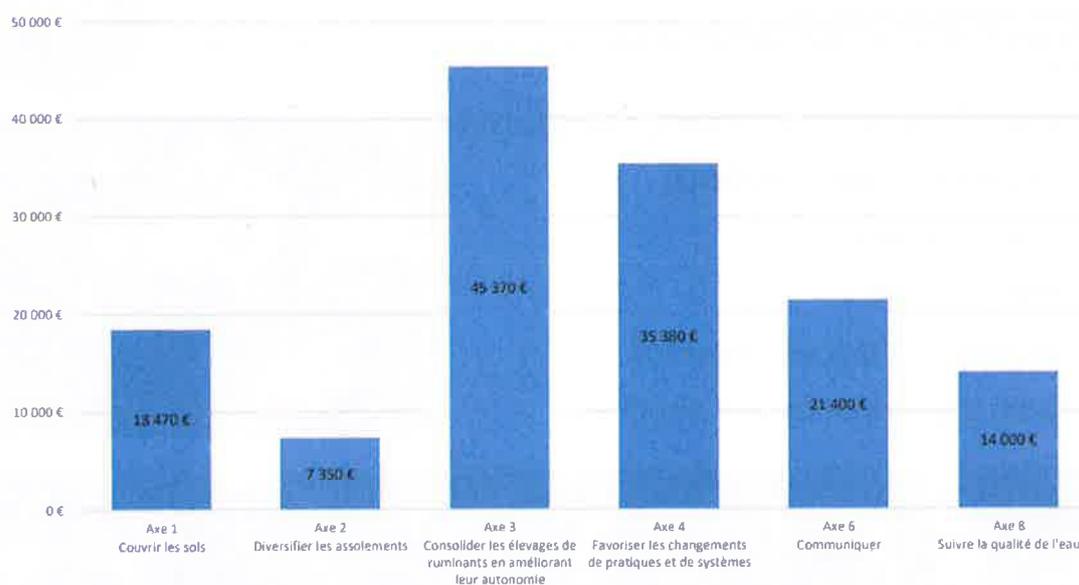
2024

- Lancement d'une Newsletter Re-Resources SEVT
- Atelier Gaspido : économies d'eau (Mois de la science Médi@-tech St Loup sur Thouet)
- Interventions écoles (primaire, collège, lycée)
- Site internet / page Facebook
- Articles de presse
- Sorties « nature »
- Participation à des événements
- Bulletin d'information aux abonnés





Budget prévisionnel 2024 – année 5

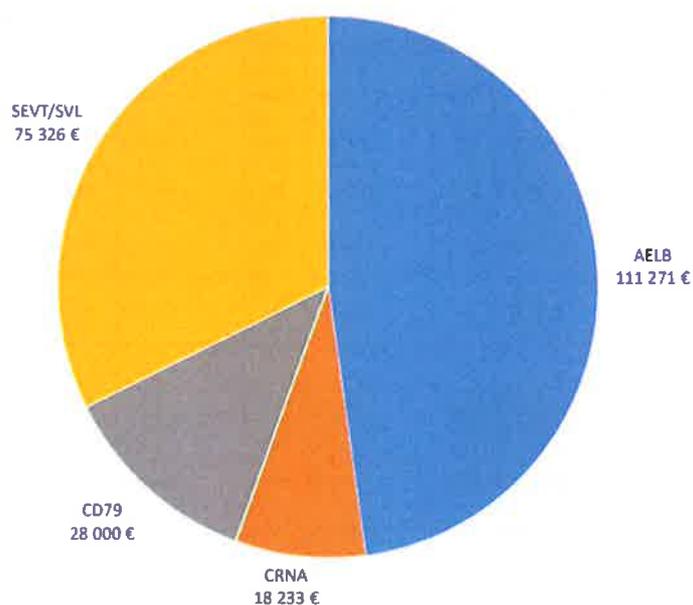


Budget prévisionnel 2024

Axe 5 : protéger les zones sensibles



Budget prévisionnel global 2024





Délibérations 2024



Prairie - Cirque de Seneuil

Actions et animation 2024



	Montant prévisionnel 2024	Agence de l'eau Loire-Bretagne		Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine		Conseil Départemental des Deux-Sèvres		Autofinancement SEVT / SVL
		Taux d'aides	Aides prévisionnelles	Taux d'aides	Aides prévisionnelles	Taux d'aides	Aides prévisionnelles	
Axe 1 Couvrir les sols	16 750,00 €	50%	8 375,00 €	10%	1 675,00 €	0%	0,00 €	6 700,00 €
Axe 2 Diversifier les assolements	6 000,00 €	50%	3 000,00 €	10%	600,00 €	0%	0,00 €	2 400,00 €
Axe 3 Consolider les élevages de ruminants en améliorant leur	29 000,00 €	50%	7 556,00 €	10%	350,00 €	0%	0,00 €	21 094,00 €
Axe 4 Favoriser les changements de pratiques et de systèmes	6 080,00 €	50%	3 040,00 €	10%	608,00 €	0%	0,00 €	2 432,00 €
Axe 5 Protéger les zones sensibles								
<i>Veille foncière</i>	3 000,00 €	50%	1 500,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	1 500,00 €
<i>Acquisitions foncières</i>	100 000,00 €	50%	50 000,00 €	10%	10 000,00 €	20%	20 000,00 €	20 000,00 €
<i>Travaux aménagements gouffres</i>	40 000,00 €	50%	20 000,00 €	0%	0,00 €	20%	8 000,00 €	12 000,00 €
Axe 6 Communication	18 000,00 €	60%	10 800,00 €	20%	3 600,00 €	0%	0,00 €	3 600,00 €
Axe 7 Animer le programme	112 000,00 €	60%	67 200,00 €	20%	22 400,00 €	0%	0,00 €	22 400,00 €
Axe 8 Suivre la qualité de l'eau	14 000,00 €	50%	7 000,00 €	10%	1 400,00 €	0%	0,00 €	5 600,00 €
TOTAL	344 830,00 €		178 471,00 €		40 633,00 €		28 000,00 €	97 726,00 €

Points d'ajustement budgétaire

- Axe 3 : augmentation de l'enveloppe élevage -> PGDH

25 500 € = coût total PGDH dont 18 444 € correspond à la part PGDH non subventionné AELB (1008 €/PGDH)

Report possible en 2025

- Axe 4 : augmentation de l'enveloppe ouverte pour les diagnostics d'exploitations : diagnostics individuels d'exploitations ZPAAC
- étude sur le fonctionnement champ captant de Seneuil
- travaux aménagements gouffres
- étude en lien avec les révisions de DUP
- aménagement foncier des Lutineaux : 60 723 € > 30% du marché de géomètre pendant 3 ans + 20 241 € > 10% solde du marché (convention signée en juillet 2023)
- Financement 20% communication CRNA



- Velle réglementaire : point sur la réglementation sur AAC (directive nitrate, épandage, PPP autorisés, etc.) : fiche synthèse, réunion d'information, point d'info lors des journées techniques ?

Merci de votre attention

